

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 19.

Prix du numéro : 7 centims.—Annonces, la ligne : 10 centims  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 11 MAI 1882

## AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer. *L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

## LE RECENSEMENT

Nous avons fait voir, dans un article précédent, combien l'accroissement de la population française de la province de Québec avait été rapide pendant la dernière décade. Il nous reste à montrer qu'il n'a pas été moins considérable au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse et dans la province d'Ontario.

Au Nouveau-Brunswick, la population se partageait comme suit en 1871 et en 1881 :

|                     | 1871    | 1881    | Aug    | Aug p 0/0 |
|---------------------|---------|---------|--------|-----------|
| Population totale.. | 285,594 | 321,233 | 35,639 | 12.48     |
| Acadiens .....      | 44,907  | 56,635  | 11,728 | 26.12     |

A la Nouvelle-Ecosse comme suit :

|                     | 1871    | 1881    | Aug    | Aug p 0/0 |
|---------------------|---------|---------|--------|-----------|
| Population totale.. | 387,800 | 440,572 | 52,772 | 13.6      |
| Acadiens .....      | 32,833  | 41,219  | 8,386  | 25.54     |

Ainsi, dans la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, la proportion moyenne de l'augmentation générale est de 13.04 p. 0/0 pour la dernière décade. Dans ce chiffre, les Acadiens sont comptés avec les autres nationalités. Si l'on veut savoir la proportion réelle de l'augmentation des autres nationalités comparée avec celle des Acadiens, il ne faut pas faire entrer ces derniers dans l'augmentation générale.

Le résultat obtenu par ce calcul est vraiment étonnant.

Prenons d'abord le Nouveau-Brunswick :

|   | Popul.  | Popul.  | Aug    | Aug p 0/0 |
|---|---------|---------|--------|-----------|
|   | 1871    | 1881    |        |           |
| Total de la population }<br>les Acadiens non }<br>compris ..... | 240,687 | 264,598 | 23,911 | 9.93      |

La Nouvelle-Ecosse :

|   | Popul.  | Popul.  | Aug    | Aug p 0/0 |
|---|---------|---------|--------|-----------|
|   | 1871    | 1881    |        |           |
| Total de la population }<br>les Acadiens non }<br>compris ..... | 354,967 | 399,352 | 44,386 | 12.50     |

Nous voyons par ce tableau que l'augmentation de la population générale de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, moins les Acadiens, n'a été, pendant les dix dernières années, que de 11.22 p. 0/0, tandis que l'accroissement des Acadiens dans les deux provinces pendant la même période a été de 25.83 p. 0/0, c'est-à-dire plus du double.

Si nous ne perdons pas de vue le fait qu'en 1763 les

Acadiens ne comptaient que 10,000 âmes, nous inclinons à croire que si cette progression continue pendant encore cent ans, M. Rameau aura eu raison de dire que les Acadiens redeviendront les maîtres de l'Acadie.

Tournons-nous maintenant vers l'Ouest et nous verrons un accroissement non moins étonnant. Le recensement de 1763 ne donne pour la région de l'Ouest du Mississippi que 4,000 âmes. Ce groupe était si peu important qu'on l'a perdu de vue pendant cinquante ans, et qu'on le croyait absorbé par l'élément anglais. On a été tout surpris de sa puissance en 1861, en 1871 et en 1881 on le trouve formant un groupe important :

| CANADIENS-FRANÇAIS DANS L'ONTARIO : |         |
|-------------------------------------|---------|
| 1871.....                           | 75,383  |
| 1881.....                           | 102,743 |
| Augmentation.....                   | 27,360  |

Ce qui donne une augmentation de 36.29 p. 0/0.

C'est la plus forte augmentation que nous trouvons dans le recensement. Il est bon d'ajouter que ce groupe d'Ontario s'est accru grâce à l'immigration venue de la province de Québec.

Cette étude du recensement ne serait pas complète si nous ne disions pas un mot des groupes français des Etats-Unis. Combien comptons-nous de Canadiens dans la république voisine ? Voilà une question qui a été résolue de bien des façons diverses. Il n'y a jamais eu de dénombrement spécial de nos compatriotes fait par ordre du gouvernement américain. Le seul moyen d'arriver à un dénombrement approximatif, c'est de voir quelle a été la progression d'accroissement de la population canadienne, et de déterminer, ce point une fois établi, quel aurait été l'accroissement naturel de la population si tous les Canadiens étaient restés au pays. Les statistiques nous font voir que la période de redoublement de notre population est de 28 ans. D'après cette donnée, et en prenant l'année 1763 comme point de départ, nous arrivons à 1877 comme époque de notre quatrième redoublement. Or, en 1763, la population française se décomposait comme suit :

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Canada.....               | 70,000 |
| Acadie.....               | 10,000 |
| Ouest et Mississippi..... | 4,000  |
| Total.....                | 84,000 |

En partant de cette base on arrive à trouver en dehors du pays environ 350,000 Canadiens. C'est assurément beaucoup trop, mais ce chiffre est loin d'être aussi élevé qu'on le pense généralement ; mais entre des estimations faites au hasard et un résultat tiré de calculs faits sur les données de la statistique, il n'y a pas à hésiter. Du reste, le chiffre des Canadiens émigrés aux Etats-Unis, tel que nous le donnons, est encore trop considérable et bien de nature à justifier les regrets que provoque cette émigration.

## SOYONS PRATIQUES

Il y a une qualité que nous ne saurions trop admirer et trop imiter chez les Anglais, les Irlandais et les Ecosais, qui forment avec nous la population du Canada : c'est le grand sens pratique qui les distingue ; c'est cet esprit de corps qui leur fait mettre de côté toutes leurs divisions à un moment donné, lorsque leur intérêt l'exige.

Nous avons été trop souvent témoins et quelquefois aussi victimes de cet esprit pratique pour que nous ne signalions pas sa dernière manifestation.

Au commencement de la présente session du parlement fédéral, les journalistes anglais, représentant les journaux des nuances les plus différentes, ont formé une société de colonisation et acheté un township au Nord-Ouest. Ils ont fait l'opération sans bruit, en hommes d'affaires. Toutes les actions ont été souscrites et aujourd'hui elles ne se vendraient qu'à prime.

Où sont les journalistes canadiens qui figurent dans cette société ? Hélas, ils brillent par leur absence ! Mais on nous répondra : Ils n'auraient pu y entrer quand même ils l'auraient voulu, les sociétaires anglais se

seraient montrés trop exclusifs. Nous croyons que c'est là une erreur. Nous savons de source certaine que quelques journalistes français ont été priés de faire partie de la société, et qu'ils ont refusé.

Le fait reste acquis que des grits enragés et des tories féroces, qui se vouent dans leurs feuilles respectives à tous les diables, se sont parfaitement entendus pour organiser une petite opération dont ils espèrent bien retirer de jolis profits. Nous le leur souhaitons, car ils le méritent. La fortune appartient à ceux qui se donnent la peine pour l'obtenir.

Avouons que nous sommes tous loin nous, Canadiens, d'avoir cet esprit pratique. A coup sûr, lorsque nos orateurs populaires font l'éloge de nos qualités et de nos vertus le jour de notre fête nationale, ils ne peuvent guère encenser chez nous le génie des affaires. Nous n'en sommes qu'à l'enfance de l'art. Mais connaître notre faiblesse, la signaler, c'est presque apprendre à nous en corriger. Cela serait d'autant plus facile que nous sommes à bonne école.

Continuons à nous dénigrer les uns les autres, puisque cela nous amuse et nous paraît indispensable ; que les journalistes s'accusent mutuellement de malhonnêteté, même lorsqu'ils n'ont pas le sou, pour donner un semblant de vérité à l'accusation, mais que cette manie ne nous fasse pas perdre de vue les avantages que nous pourrions nous procurer avec un peu d'entente.

Nous valons bien autant que nos émules ; nous ne leur cédon en rien au point de vue de l'intelligence. Les journalistes français, Dieu merci, n'ont rien à envier à leurs collègues anglais. Nous, Canadiens, nous tenons des Français d'autrefois l'amour de la gloire et de tout ce qui flatte notre vanité. Nous sommes trop portés à vivre de notre glorieux passé dont nous parlons sans cesse. Nous nous oublions volontiers dans ces souvenirs, sans nous prévaloir du présent, sans préparer l'avenir qui dépendra du plus ou moins de notre énergie et de notre industrie.

## LA RÉVOLUTION EN ITALIE

UN PHILOSOPHE SANS BOUSSOLE

« Quel est l'ami de la sagesse et de l'élégance qui ne connaisse et n'aime Térence Mamiani ? Peut-il être un philosophe d'un esprit plus pénétrant et plus austère, un poète plus religieux et plus pur, un patriote plus zélé et plus sage ? Jusque dans son style virgilien et chaste, gracieux sans mollesse, décent sans pruderie, brillant sans affectation, il y a comme un reflet de son âme et de son esprit. » C'est en ces termes que V. Gioberti, dans son *Primato*, nous parle de ce Mamiani que De Gubernatis de son côté appelle *le pontife vénéré de la philosophie italienne*.

Après des éloges si enthousiastes, l'on s'attend naturellement à trouver devant soi un génie puissant, car, si l'Angleterre a pu, dans sa pénurie de penseurs, acclamer un sophiste comme Darwin et lui donner une place à Westminster Abbey, l'Italie compte dans le passé et le présent des philosophes assez remarquables pour ne pas brûler son encens en l'honneur du premier Don Quichotte philosophe venu. Et cependant, avouons-le, l'Italie révolutionnaire, qui renchérit encore sur ces louanges données à Mamiani par V. Gioberti et De Gubernatis, n'approuve cette fois qu'une ombre de ses penseurs ordinaires. Lui érigera-t-elle un jour un monument à Santa Croce de Florence, nous ne le savons pas ; n'a-t-elle pas mis Victor-Emmanuel au Panthéon ? n'a-t-elle pas, pour ainsi dire, divinisé un Mazzini et un Cavour ? Mais ce que nous savons bien et ce que nous nous proposons de démontrer, c'est que, si l'histoire reconnaît en Mamiani un écrivain didactique de premier ordre et un poète élégant, elle ne verra dans ses œuvres philosophiques que le fruit d'un génie médiocre et d'un esprit agité. Son ton absolu et catégorique ne le mettra pas à l'abri de ce jugement sévère.

Térence Mamiani naquit à Pesaro en 1799. En 1831, s'étant jeté dans le mouvement révolutionnaire des Romagnes, il fut arrêté et condamné à l'exil. Paris fut pendant quinze ans le théâtre de ses études littéraires et philosophiques. L'Italie le revit en 1846 ; mais après